



Mon propriétaire veut vendre

Par **nel13**, le **11/04/2013** à **15:43**

bonjour je vous ecris pour avoir des reponses a mes questions voila je viens de signer un bail de 3 ans a partir du 1 novembre 2012 jusqu au 1 novembre 2015 mon proprietaire vient de m annoncer qu il voulais vendre sont bien voila mes questions rn a partir de quelles date dois je quitter les lieux ? Car on me dit 2 choses je ne comprend la premieres c est que je dois quitter les lieux dans les six moins apres repetion du conges donner par mon proprietaire et la deuxieme c est que le proprietaire doit me donner conges six moin avant la fin de mon contrat de bail c a dire en mai 2015 merci de me repondre au plus vite que je puisse faire mes demarche.

Par **FRANCK34**, le **11/04/2013** à **15:57**

bonjourrrrvous restez jusqu'au 31 octobre 2015rrrvotre bail sera renouvelé automatiquement dès le rn1ER NOVEMBRE 2015 si au moins six mois à l'avance il ne vous envoie pas de congé pour vendrerrrnpour tout savoir sur les règles du congé pour vendrerrrn <http://www.fbis.net/lettreslocatairesproprietaires.htm> rrrnEn attendant le bailleur a parfaitement le droit de vendre avec vous dedans pour un investissement locatif

Par **amajuris**, le **11/04/2013** à **18:30**

bjr,rnvotre propriétaire ne peut vous demander de partir avant la fin de votre bail le 1) novembre 2015 sous réserve que vous receviez le congé 6 mois avant cette date.rnpar contre il peut vendre le bien occupé.rnvous changez de propriétaire c'est tout sans changer de

